

DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE PATHOLOGIE FŒTALE ET PLACENTAIRE (2 ANNEES)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Professeur Pierre DECHELOTTE

CHU de Clermont-Ferrand – Hôpital Estaing - Service anatomie et cytologie pathologiques

Email : pdechlotte@chu-clermontferrand.fr

PARTENAIRES :

Université Denis Diderot Paris VII, Université Claude Bernard Lyon I, Université René Descartes Paris V, Université Pierre et Marie Curie Paris VI, Université de Reims, Université de Rouen, Université Henri Poincaré Nancy I, Université Victor Segalen Bordeaux II.

PUBLICS CONCERNES :

Formation initiale : Internes en Médecine et de Chirurgie.

Formation continue : Les titulaires du Diplôme Français d'Etat de Docteur en Médecine et les titulaires du Diplôme de Médecine d'un pays étranger permettant d'exercer en France.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

En 1999, la Société Française de Foetopathologie (SOFFOET) a estimé qu'il était utile de créer un Diplôme Inter Universitaire de Pathologie Fœtale et Placentaire en remplacement du Diplôme Universitaire de Foetopathologie, organisé depuis 1987 au CHU Paris St Antoine.

Cette formation est dispensée en vue de :

- Répondre à la nécessité de former des médecins à cette spécialité sur l'ensemble du territoire, en particulier en leur fournissant les terrains de stage dans le cadre de leur Université
- Prendre en compte la diversité des disciplines impliquées dans la formation de ces spécialistes, qui seront amenés à exercer dans des laboratoires publics hospitalo-universitaires ou hospitaliers, et dans des structures privées d'anatomie pathologique
- Répondre aux demandes d'examens foetopathologiques qui seront induites par la création des centres pluridisciplinaires de Diagnostic Prénatal.

PROGRAMME : 210 H SUR LES 2 ANNEES

Intitulé UE	Nombre d'heures			
	TOTAL	CM	TD	TP
UE 1 : PTHOLOGIE GENERALE	105 h (3x35h)	105 h	-	-
EC 1 : Examen foetopathologique et examen du placenta				
EC 2 : Eléments de pathologie générale				
EC 3 : Eléments de génétique ; conseil génétique				
EC 4 : Les annexes fœtales ; jémellité				
EC 5 : Infections materno-foetales				
EC 6 : Syndromologie et dysmorphologie foetales				
EC 7 : Malformations				
EC 8 : Anomalies chromosomiques				
EC 9 : Anasarques				
EC 10 : Maladies métaboliques				
EC 11 : Tumeurs congénitales				
UE 2 : PTHOLOGIE SPECIALISE	105 h (3x35h)	105 h	-	-
EC 1 : Appareil respiratoire				
EC 2 : Système cardiovasculaire, situs viscéral				
EC 3 : Appareil digestif				

EC 4 : Appareil réno-urinaire				
EC 5 : Appareil génital, ambiguïtés sexuelle				
EC 6 : Glandes endocrines				
EC 7 : Système hématopoïétique				
EC 8 : Appareil locomoteur				
EC 9 : Système nerveux				
EC 10 : Pathologie oculaire et auditive				
EC 11 : Dermatologie				
UE 3 : ENSEIGNEMENTS PRATIQUES				
Stages en laboratoire	Réalisation d'au moins 50 examens foetoplacentaires répartis sur 2 ans, dans au moins deux laboratoires			
Travaux pratiques	Présentation et étude de lames histologiques dans le cadre de chaque module			

CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME :

Pour valider leur formation, les candidats doivent obtenir une note globale au moins égale à 15/30 (sans note éliminatoire) - écrit et soutenance du mémoire et avoir été présent à chacun des 6 modules de l'enseignement théorique (sauf cas de force majeure, soumis à l'appréciation du jury).

En cas d'échec, le candidat est autorisé à redoubler.

Le bénéfice de la note de l'examen écrit et du mémoire peut être conservé si celles-ci ne sont pas éliminatoires. Dans ce cas, le candidat est dispensé des enseignements.

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES : 5 candidats maximum

Renseignements pédagogiques : Pr Pierre DECHELOTTE - E-mail : pdechlotte@chu-clermontferrand.fr

Candidatures : Merci de télécharger le dossier de candidature en suivant le lien <http://medecine.uca.fr/actualites-et-formation/unite-mixte-de-formation-continue-en-sante/> ☎ 04-73-17-79-36 / E-Mail : umfcs.medpha@uca.fr

⇒ Toute candidature doit faire l'objet d'un dossier remis auprès de l'U.M.F.C.S.

⇒ En cas de validation pédagogique de votre candidature, l'U.M.F.C.S. vous fera parvenir un dossier d'inscription.

COUT DE LA FORMATION 2017/2018 : (PAR ANNEE)

Formation initiale (Etudiants) : 550 €

Reprise d'Etudes (Financement à titre individuel – Sans conventionnement) : 550 €

Formation continue (Prise en charge – Donne lieu à une convention de formation professionnelle) : 1 100 €